

le professeur Morat ¹, ait passé les dernières années de sa vie à étudier la métaphysique. Dans l'éloge si délicat qu'il a fait de lui, *Lyon Médical*, 10 août 1920, F. S... dit :

« Son esprit, toujours en éveil, cherchait dans Platon, dans Saint Augustin, dans Saint Thomas, dans tous les grands maîtres de la pensée humaine, la solution qui le satisfasse, à la fois réaliste et idéaliste, des problèmes de l'esprit ; il trouvait dans la fréquentation de ces œuvres à la fois l'aliment et le repos de sa pensée ».

Cette pensée, qui est une des plus grandes de la fin du xix^e siècle — pourquoi faut-il qu'elle soit si mal connue ? — Morat l'a comme condensée dans les Prolégomènes de son *Traité de Physiologie*, Paris, Masson, 1904.

« ...Le siècle qui vient de finir a été marqué, dans le domaine de la physico-chimie, par des découvertes profondes qui semblent assurer à l'homme la possession des forces de la nature. La biologie en a eu sa part. L'être vivant a été soumis à une analyse qui nous a donné de lui une connaissance plus exacte et conféré sur lui une puissance incontestable. Mais la conquête la plus précieuse que nous ayons faite, ç'a été de comprendre que les lois générales de l'univers se prolongent en lui et sont à la base même de son existence, que le déterminisme physique gouverne ses phénomènes comme ceux du cosmos. On s'est vu, dès lors, en possession d'un principe général, qui forme l'assise commune des sciences et tend par là même à les rapprocher, voire à les fondre en un tout harmonique.

« L'unité rêvée a donc été entrevue, a-t-elle été atteinte ? Même si on se restreint au domaine de la nature inanimée, cela n'est pas certain ; mais si on entend joindre à celle-ci le règne vivant, cela est plus que douteux. Sans doute, la pénétration de cet être que nous appelons vivant, par les forces cosmiques et son assujettissement aux lois générales, est un fait acquis, qui peut compter parmi les plus belles synthèses que la science ait réalisées ; mais, ceci reconnu, trop de faits restent en lui qui demeurent irréductibles aux lois de l'énergétique, trop de points de vue s'ouvrent sur lesquels ces lois ne nous suggèrent pas les moindres aperçus... ».

1. Né en 1845, mort en 1920, élève de l'ancienne Ecole de Médecine de Lyon, interne des Hôpitaux de Lyon en 1868, docteur à Paris en 1873, Morat a enseigné la physiologie à Lille, de 1876 à 1882, puis à Lyon jusqu'en 1913.